



- AGENDA 21 FLOURENS -

Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Atelier "Déplacements"

30 novembre 2011  
Salle des fêtes, 20h30

Personnes présentes :

Ms. F. COLOMBIES, JL. MARCE, JP. COIRAULT, JP. FOUCHOU-LAPEYRADE

Animation : Mmes A. POINSOT et F. DUNAN

Personnes excusées : Ms. P. VIDAL, P. COCHELIN, D. MAITREHENRI, JC. CROS

Durée de la réunion : 2h00

Ordre du jour / Objectifs :

- Désignation d'un rapporteur
- Discussion autour de la révision du PDU de la CUGT
- Définition des enjeux à présenter lors du Forum

## INTRODUCTION : LA COMPETENCE « TRANSPORT » :

Le transport urbain est de la compétence de la commune. La commune de Flourens a délégué sa compétence transport à la CUGT, qui elle même a délégué sa compétence au Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC). La régie des transports "Tisséo" assure pour le compte du SMTC, donc des communes, l'exploitation du réseau métro, tramway, bus, TAD, Mobibus, etc.

## LA REVISION DU PDU DU GRAND TOULOUSE :

### **- La participation à la concertation :**

Etant donné que cet atelier se déroule pendant la période de concertation de la révision du PDU organisée par Tisséo, il est intéressant de discuter de ce document et des orientations qu'il propose.

A noter que deux participants se joindront à des réunions publiques de concertation (à St Orens et Labège). Les autres participants souhaitent réagir à l'écrit sur le cahier mis à disposition par Tisséo en mairie.

### **- Les déplacements dans le Grand Toulouse :**

Sont annotées dans ce paragraphe les remarques émises par les participants au sujet des déplacements dans le Grand Toulouse :

- La ligne du tramway serpente dans les petites rues de Blagnac ce qui diminue sa vitesse.
- La liaison entre le centre ville et l'aéroport reste problématique. Une réflexion pourrait être engagée avec pour modèles d'autres villes.
- Le métro et le Transport à la demande (TAD) sont des éléments forts. Ils répondent à un besoin effectif de la part de la population.
- Les aménagements annexes aux lignes de métro et de tramway sont congestionnés : les parkings en bout de lignes sont souvent pleins.
- Le centre de Toulouse ne comporte pas assez de piétons (accès en voiture privilégiés car présence des parkings VINCI ?)
- La cohabitation piétons-vélos-voitures est compliquée et dangereuse.
- L'accès à la ville de Toulouse est rendu difficile par des feux tricolores qui ne s'adaptent pas en fonction du trafic.

Il a été fait remarquer qu'il était plus facile de développer les transports en commun sur des territoires à densité importante. L'étalement de l'agglomération toulousaine complexifie les réflexions à mener en termes d'aménagements et de déplacements.

D'autre part, un participant note que Toulouse a obtenu la première place concernant la fréquentation des transports en commun. (Toulouse vainqueur des mobilités du magazine Ville, Rail et Transports)

Il existe des « modes » dans le domaine des transports en commun : hier c'était le métro, aujourd'hui les villes reviennent au tramway et demain elles verront fleurir les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service). Le choix du moyen de transport par les collectivités se fait en fonction du nombre de voyageurs estimés.

## DISCUSSION AUTOUR DES ENJEUX :

### **- Le TAD, une valeur sûre**

Les participants se sont posés des questions quant à l'organisation des tournées du TAD 106 desservant Flourens puis Drémil-Lafage. L'élu qui a participé à la mise en place de ce système a expliqué que le chauffeur organisait sa tournée en fonction des personnes qui montaient dans le TAD. Le territoire parcouru étant d'une taille raisonnable, il n'est pas nécessaire d'équiper le conducteur d'un logiciel d'optimisation des trajets. De plus, les véhicules sont tous équipés d'un système radio et suivis par GPS.

Normalement, les voyageurs doivent réserver 2h à l'avance, cependant la plateforme de réservation accepte jusqu'à 1h à l'avance.

Des participants regrettent que la réservation ne puisse se faire que par téléphone. Il existe en effet des personnes dans l'incapacité d'appeler (sourds et muets par exemple). Il a été précisé qu'il demeurerait des traces des réservations effectuées, ce qui peut être nécessaire en cas de litige.

### **- PDIE et covoiturage, nécessité d'une réflexion avancée en partenariat avec TISSEO et les entreprises de la ZA**

Concernant le covoiturage en entreprise, il est difficile d'organiser les trajets des salariés, notamment le soir. Les horaires postés sont plus adaptés à une telle initiative (à noter qu'il doit exister des entreprises de la ZA qui ont adopté ce système).

Les chefs d'entreprise peuvent faciliter la mise en place de ce dispositif en adoptant des mesures organisationnelles spécifiques (horaires des réunions par exemple).

Il s'agit d'améliorer le climat général de l'entreprise tout en prenant compte ce qui lui est lié indirectement, comme les déplacements que son activité induit.

Les participants ont également demandé si le covoiturage organisé par TISSEO (voir site internet <http://covoiturage.tisseo.fr/>) rencontrait du succès.

### **- Les routes de Flourens**

Permettre le passage de tous les véhicules, notamment sur les routes secondaires :

Il est en effet difficile de croiser des transports en commun Chemin Lasserre ; les routes secondaires (compétence CG Haute-Garonne) devraient être adaptées dans le futur. De plus, l'aménagement des routes gagnerait à être discuté avec les communes limitrophes.

### **- Communiquer et sensibiliser**

Dans l'avenir, les habitants vont voir se développer une « nouvelle culture de la voiture ». C'est pourquoi il est important d'accompagner ces changements avec une information auprès des populations. Un participant fait d'ailleurs remarquer que certaines personnes ne savent pas ce qu'est le TAD, ni qu'il passe dans leur commune. Les nouveaux locataires doivent également être informés des possibilités de déplacements qui « s'offrent » à eux (il existe un livret d'accueil délivré par la mairie précisant cela).

### **- Les modes doux à Flourens**

Les participants ont discuté du raccordement du noyau urbain au Super U. Cette jonction sera réalisée avec l'implantation du futur lotissement (prévue par le PLU). Il permettra donc aux flourensois de se rendre à pieds ou à vélo à ce supermarché.

L'organisation d'un système de pédibus pour les écoliers intéresse les participants. L'élue présente que l'implication des parents d'élèves est essentielle pour développer une éco mobilité scolaire à Flourens. A noter qu'il existe un pédibus à Quint-Fonsegrives et qu'il serait intéressant de les rencontrer pour discuter de la démarche.

### **- Le déplacement pour tous**

La géographie de la commune ne facilite pas le déplacement des personnes à mobilité réduite. Un service spécifique appelé Mobibus (fonctionne comme un TAD, mais sans trajet prédéfini) existe sur le Grand Toulouse. A noter également qu'il existe aujourd'hui des logiciels de téléguidage (fonctionnant sur les téléphones portables) pour les déficients visuels.

### **- Trouver sa place au sein du millefeuille de compétences !**

Beaucoup de personnes peuvent se trouver perdues face aux tenants et aboutissants des modes des transports publics. Les compétences en matière de transport sont réparties entre collectivités territoriales de différentes échelles et organismes publics ou privés. En prenant en compte tous ces facteurs, Flourens pourra « tirer son épingle du jeu » pour impulser et maîtriser une politique de mobilité adaptée.

#### ***SYNTHESE DES ENJEUX DEGAGES AU COURS DES DEUX ATELIERS :***

- Limiter l'utilisation de la voiture individuelle liée aux trajets domiciles-travail : favoriser l'émergence d'un PDIE sur la zone d'activité
- Prendre en compte tous les véhicules (TC, véhicules agricoles, poids-lourds...) dans la réflexion autour des voiries
- Assurer le droit à la mobilité pour tous (personnes à mobilité réduite notamment)
- Sensibiliser à l'écoconduite
- Sécuriser la circulation sur tout le territoire
- Limiter les flux traversant
- Transports en commun : élargir les possibilités de déplacements sur l'agglomération toulousaine
- Permettre et favoriser les modes de déplacement doux
- Développer un réseau de sentiers de randonnée qui valorise le patrimoine flourensois
- Favoriser l'écomobilité scolaire